

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres  
Semaine du 8 au 14 octobre 2024

## Sommaire

<b>Le chiffre de la semaine.....</b>	<b>2</b>
<b>En bref .....</b>	<b>3</b>
<b>Actualités macroéconomiques.....</b>	<b>4</b>
FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITE.....	4
DEMOGRAPHIE.....	5
<b>Actualités commerce et investissement .....</b>	<b>5</b>
COMMERCE.....	5
INVESTISSEMENT.....	6
SANCTIONS.....	7
<b>Actualités financières.....</b>	<b>7</b>
REGLEMENTATION FINANCIERE .....	7

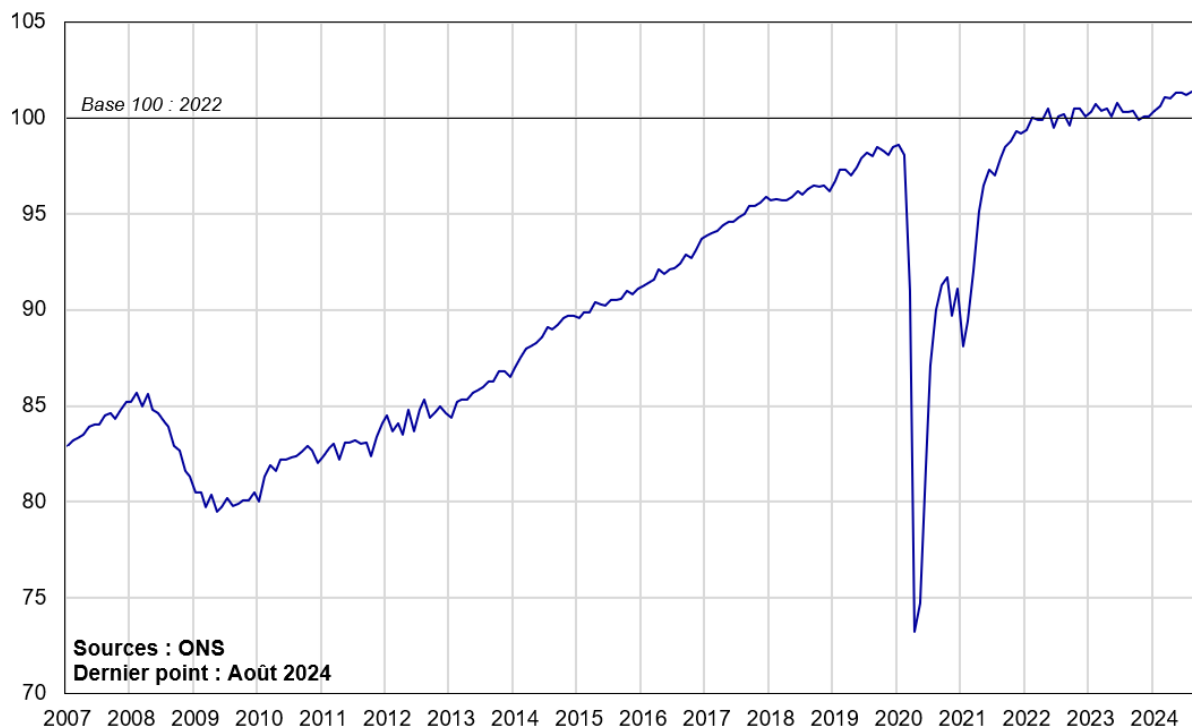
## Le chiffre de la semaine

Selon l'ONS, le taux de croissance mensuel du PIB s'établit à +0,2% en août (après +0,0% en juin et juillet), correspondant au consensus. La décomposition sectorielle indique que le secteur industriel a majoritairement contribué à la croissance mensuelle: l'industrie a connu une expansion de +0,5% sur le mois, elle-même portée par l'industrie manufacturière (+1,1%). Le secteur des services a connu une faible expansion (+0,1%), freiné notamment par les arts et les activités récréatives (-2,5%) ainsi que les transports et l'entreposage (-0,8%). Le secteur de la construction a également affiché une performance positive (+0,4%), comme le produit du secteur agricole (+0,3%). Les taux de croissance mensuels peuvent être volatils, et doivent donc être lus avec précaution. Le dynamisme de la croissance s'estompe sur le trimestre glissant de juin à août 2024 (+0,2%, après +0,5%). Les analystes anticipent une croissance de +0,2% au troisième trimestre (après +0,7% au T1 et +0,5% au T2). Le PIB se situe désormais 2,9% au-dessus de son niveau pré-pandémie de janvier 2020.

LE CHIFFRE À RETENIR

+0,2%

Évolution mensuelle du PIB britannique (2007-2024)



## En bref

- Le Royaume-Uni et la Suisse tiennent leur [premier](#) cycle de négociation depuis les élections générales de juillet 2024, en vue de la signature d'un accord de libre-échange renforcé.
- Le ministre du Commerce et des Affaires (*Department for Business and Trade*, ou DBT) remplace une partie des membres du [Board of Trade](#), un groupe de réflexion destiné à conseiller la politique commerciale du gouvernement.
- L'agence britannique de crédit-export (UK Export Finance, ou UKEF) apporte son [concours](#) au constructeur de bateaux *Alicat Workboats* dans le cadre d'un contrat d'exportation avec la Turquie prévoyant la fourniture de bateaux destinés à la maintenance d'équipements éoliens offshore.
- UKEF apporte son [concours](#) à l'entreprise d'aménagement d'intérieur *The Deluxe group* dans le cadre d'un contrat pour l'aménagement d'un navire de croisière qui sera livré en Asie en 2025.
- En accord avec les recommandations de l'Autorité en charge des dossiers de défense commerciale (*Trade Remedies Authority*, ou TRA), le [gouvernement](#) britannique maintient les droits anti-dumping sur les [carreaux](#) de céramiques en provenance de Chine, mesure héritée de l'UE.
- L'unité en [charge](#) de la mise en œuvre des sanctions commerciales (*Office for Trade Sanctions Implementation*, ou OTSI) est désormais opérationnelle.
- En vertu de l'article 29 de l'annexe 4 du *Taxation (Cross Border Trade) Act 2018*, dans le cadre d'une enquête anti-dumping, le ministre du Commerce et des Affaires [exige](#) l'enregistrement des importations de certaines huiles pour moteurs et de certains fluides hydrauliques en provenance de Lituanie et des Émirats arabes unis.
- En marge du sommet international pour l'investissement, le gouvernement britannique [publie](#) un « Livre vert sur la Stratégie industrielle » et nomme Clare Barclay, PDG de Microsoft UK, à la tête du nouveau « Conseil pour la stratégie industrielle » (*Industrial Strategy Advisory Council*). Voir *Veille climat, environnement, énergie, industrie, transports du SER de Londres*.
- Le ministère des Affaires étrangères britannique lance une [revue stratégique](#) portant sur les moyens de mobiliser la politique étrangère au service de la croissance économique et des emplois du Royaume-Uni, sous l'égide de Martin Donnelly, ancien secrétaire permanent du ministère du Commerce et des Affaires.

# Actualités macroéconomiques

## Finances publiques et fiscalité

Un [rapport](#) de la *Resolution Foundation* (RF) analyse les décisions envisageables pour le gouvernement dans le cadre du budget d'automne prévu le 30 octobre. D'après le cadrage des analystes de la RF, le gouvernement travailliste doit éviter l'austérité (i.e. une baisse des dépenses publiques en termes réels), stimuler l'investissement et consolider les finances publiques tout en respectant les promesses de son programme. Pour éviter des coupes budgétaires dans les ministères « non protégés » (pour lesquels aucune hausse des dépenses n'a été prévue, comme la justice ou les collectivités territoriales), la RF estime que le gouvernement devra dépenser 21 Md£ supplémentaires à horizon 2029-30. Pour maintenir l'investissement public en proportion du PIB (à 2,4 % du PIB), la RF estime que le gouvernement devra investir 30 Md£ supplémentaires à horizon 2029-30. Puisque le gouvernement travailliste voudrait appliquer une règle budgétaire de « déficit courant nul » (et non plus celle de « déficit total » – comprenant les dépenses d'investissement – inférieur à 3 %), il devra couvrir ces hausses de dépenses par une hausse de l'imposition de l'ordre de 20 Md£. Enfin, pour couvrir la hausse de l'investissement, le gouvernement pourrait être contraint de changer sa deuxième règle budgétaire, portant sur la réduction de la dette publique nette (hors BoE), afin de dégager une marge budgétaire plus large. Actuellement, la marge budgétaire est estimée à 0,5 Md£ ; elle pourrait être portée à 16 Md£ en considérant la dette publique nette (BoE incluse), ou de façon plus radicale à 56 Md£ en considérant une mesure de la « valeur nette » du secteur public. Cette dernière prend en compte davantage de composantes du bilan comptable du secteur public, et constituerait un changement profond dans la conception des règles budgétaires. La « valeur nette » du secteur public soustrairait aux actifs financiers liquides et illiquides, ainsi qu'aux actifs non-financiers, tout le passif du secteur public, dont l'endettement. Cela permettrait de compenser une hausse de l'endettement par une hausse de la valeur des actifs liquides et illiquides publics.

**Des fonds de pension [appellent](#) le gouvernement à modifier les règles budgétaires à l'occasion du budget d'automne, dans le but d'encourager l'investissement public.** Plusieurs fonds de pension, dont le fonds australien IFM Investors et le fonds britannique USS, considèrent que la mesure de la dette publique devrait prendre en compte la valeur financière des actifs issus de l'investissement public, en projets d'infrastructure et d'énergie décarbonée. Selon les fonds de pension, cela constituerait une incitation pour le gouvernement à investir davantage dans de tels projets. Rachel Reeves, la chancelière de l'Échiquier, avait rappelé pendant la conférence annuelle du parti travailliste qu'elle comptait toujours considérer la réduction de la dette en proportion du PIB à horizon cinq ans, mais n'avait pas statué sur la mesure de la dette considérée.

**Rachel Reeves – chancelière de l'Échiquier – [compte](#) accroître l'imposition sur les plus-values à l'occasion du budget d'automne.** La *capital gains tax* (CGT) porte notamment sur la plus-value lors de cessions de titres financiers (*carried interest*) ou de logements secondaires. La mesure ne faisait pas partie du programme de campagne des travaillistes, mais l'idée se répandait progressivement dans le débat public compte tenu de l'état dégradé des finances publiques. R. Reeves aurait demandé au Trésor de modéliser des changements à l'actuelle structure de la *capital gains tax* (CGT), ce qui

avait également été étudié par l'[Institute for Fiscal Studies](#) qui suggérait un rendement important. Les études d'impact sur une hausse de l'imposition sur les plus-values divergent, sachant qu'elle pourrait entraîner un départ d'investisseurs du territoire britannique, comme le souligne le HMRC.

**Des dirigeants d'entreprise [vendent](#) leurs actions de sociétés cotées au Royaume-Uni à un rythme plus soutenu à l'approche du budget, craignant la hausse de l'imposition sur les plus-values.** Depuis les élections du 4 juillet, ces dirigeants ont vendu des actions de sociétés cotées au Royaume-Uni à un rythme de 31 M£ par semaine (contre 14 M£ par semaine au cours des six mois précédents). Plusieurs dirigeants ont déclaré qu'ils avaient pris cette décision en raison de craintes concernant le budget du 30 octobre, en particulier quant à la hausse de l'imposition sur les plus-values (cf. brève précédente) et l'effet dissuasif induit sur les investisseurs.

**Le Labour Party [n'exclut pas](#) d'augmenter les cotisations patronales à l'occasion du budget d'automne, ce qui [inquiète](#) les entreprises.** Alors que le flou persistait autour de la portée des déclarations du manifeste travailliste – selon lequel le gouvernement ne comptait pas accroître les quatre principaux taux d'imposition (impôt sur le revenu, sur les sociétés, TVA et cotisations sociales) – Rachel Reeves a refusé d'écarter une hausse des cotisations patronales. En effet, si le manifeste n'avait pas distingué les *employer's* des *employee's national insurance rates* (seule la mention de *national insurance contributions* (NIC) avait été effectuée), il précisait effectivement que le Labour protégerait l'imposition des travailleurs. De fait, le gouvernement pourrait par exemple appliquer un taux de 13,8% pour les contributions des employeurs aux schémas de retraites, jusqu'alors exemptées de cotisations sociales. Les entreprises pourraient s'adapter à une telle mesure en modifiant leur schéma salarial, ce qui pourrait – en fait – affecter le salaire des employés.

## Démographie

**Selon l'[ONS](#), la population au Royaume-Uni a crû de 1,0% en 2023 (+ 662 000), exclusivement du fait de l'immigration.** Les estimations pour la mi-2023 indiquent que la population britannique a atteint 68,3 millions d'habitants, ce qui correspond à une hausse de 1,0% entre mi-2022 et mi-2023. Il s'agit du taux de croissance de la population le plus élevé depuis 1971. Les quatre nations ont connu une hausse de leur population, de +0,5% pour l'Irlande du Nord, de 0,8% pour l'Écosse et enfin de +1,0% pour l'Angleterre et le Pays de Galles. En revanche, le solde naturel britannique est négatif (-16 300) pour la première fois depuis 50 ans : il est tiré par une diminution naturelle de la population en Écosse et au Pays de Galles. La hausse de la population britannique s'explique donc par une forte immigration. Certes, 508 300 individus ont quitté le territoire britannique, mais 1 185 600 l'ont rejoint, d'où une immigration nette de 677 300 individus.

## Actualités commerce et investissement

### Commerce

**Les autorités [britanniques](#) repoussent l'entrée en vigueur des contrôles sanitaires des [importations](#) de fruits et légumes.** Ces contrôles, introduits en vertu du *Border Target Operating Model* (ou BTOM), auraient dû entrer en vigueur le 31 octobre. Ils sont

désormais prévus pour juillet 2025. Les certificats sanitaires seront toutefois exigés dès le 31 janvier 2025. Les importateurs et grossistes relayent leur mécontentement face à l'absence de dialogue et de communication de la part du gouvernement quant au déploiement du système.

**Le bureau britannique des statistiques (ONS) a publié les chiffres du commerce extérieur pour le mois d'août.** La [valeur](#) des importations de biens est globalement stable tandis que la valeur des exportations de biens enregistre une hausse sur le mois (+10,2 %, soit 31,7 Md£ en niveau), après une baisse importante en juillet. Sur le dernier trimestre glissant (juin-août 2024), tant le déficit commercial (biens) que l'excédent de la balance de services se dégradent par rapport à la période précédente : respectivement -2,6 Md£ pour la balance des biens (le déficit commercial s'établit désormais à -52,4 Md£) et -0,4 Md£ pour la balance de services (l'excédent s'établit à +42,4 Md£).

**Le gouvernement publie sa réponse à la consultation sur le contingent tarifaire appliqué sur les importations de sucre de canne brut.** Pour rappel, dans le cadre de l'examen régulier de l'application de ce contingent hérité de l'Union européenne (UE), le gouvernement avait ouvert une consultation publique au printemps dernier. Les résultats de cet exercice font apparaître d'importantes divergences de vue quant au bien-fondé du maintien du contingent. Sur cette base, le [gouvernement](#) a choisi de conserver le contingent pour l'année 2025 dans les mêmes modalités que celle déterminées pour 2024.

**Le groupe activiste Global Feedback accuse le gouvernement de faire obstacle aux procédures juridiques engagées contre l'accord de libre-échange signé entre le Royaume-Uni et l'Australie.** Pour rappel, ce groupe activiste dans le domaine de l'environnement a obtenu l'autorisation de procéder à un examen complet de la loi de ratification - et en particulier de l'étude d'impact - de l'accord de libre-échange afin de déterminer de potentiels manquements à la législation environnementale britannique et aux engagements climatiques pris par le pays. Le groupe a également obtenu le plafonnement des frais juridiques associés à la procédure, en vertu de la Convention d'Aarhus sur l'accès à la justice en matière environnementale. Toutefois, le gouvernement [a fait appel](#) de cette décision de plafonnement, ce qui pourrait mettre en péril l'accès à la justice en créant une charge insoutenable selon Global Feedback.

**Le think tank *Resolution Foundation* analyse les possibilités d'alignement dynamique stratégique du Royaume-Uni sur l'Union européenne (UE), dans le cadre du « renouveau » (reset) de la relation transmanche annoncée par le parti travailliste.** Le [papier](#) envisage un alignement dynamique « pragmatique », privilégiant les secteurs dans lesquels les risques de divergence réglementaire pèsent le plus sur l'économie britannique en raison à la fois de leur poids dans l'économie nationale et de leur forte insertion dans les chaînes de valeur européennes, tels que la chimie ou l'automobile. Le papier note par ailleurs l'importance d'aligner les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'UE et du Royaume-Uni pour limiter la charge administrative des industries concernées par le dispositif.

## Investissement

**Poppy Gustafsson, fondatrice de l'entreprise spécialisée en cyber-sécurité Darktrace, est nommée secrétaire d'État en charge de l'investissement.** Poppy Gustafsson [rejoint](#)

le gouvernement britannique en tant que secrétaire d'État à l'investissement, [rattachée](#) à la fois au Trésor britannique (*His Majesty's Treasury*, ou HMT) et au ministère des Entreprises et du Commerce (*Department for Business and Trade*, ou DBT). Alors que le Royaume-Uni accueille la troisième édition de son sommet international pour l'investissement ce lundi 14 octobre, la nouvelle secrétaire d'État prend la tête de l'*Office for Investment* (OfI), une entité rattachée aux services du Premier ministre (*Number 10*) et chargée de l'attractivité du Royaume-Uni auprès des investisseurs étrangers. Cette nomination marque le renforcement des moyens et du rôle de l'*Office for Investment* dans le sillage des recommandations du rapport parlementaire de Lord Harrington : nomination d'un nouveau « board » en charge de déterminer les orientations stratégiques de l'OfI et création d'une nouvelle plateforme de dialogue entre l'administration et le secteur privé.

**Le chancelier du Duché de Lancaster (ministre au sein du *Cabinet Office*), compétent pour les décisions de contrôle des investissements, conditionne l'acquisition de 50% des parts de la société AGR-Trina et de sa filiale britannique par la société *Trina Solar UK Investments Limited*.** En application du mécanisme de contrôle des investissements au titre de la sécurité nationale (NSIA, 2021), les autorités britanniques ont [conditionné](#) le rachat de la moitié des parts de la société AGR-Trina et de sa filiale britannique, spécialisée dans la production d'énergie solaire, par la société *Trina Solar UK Investments Limited*. Eu égard à la nécessité de protéger les capacités de production d'électricité du Royaume-Uni et de préserver le bon fonctionnement des activités du gestionnaire de réseau, la décision conditionne la gestion des opérations d'achat d'électricité à des opérateurs approuvés par le gouvernement et limite la divulgation d'informations sensibles aux exploitants des installations. Pour rappel, le mécanisme de contrôle des investissements s'applique indépendamment de la nationalité de l'entité acquise et de celle de l'entité acquéreuse.

## Sanctions

**Les autorités britanniques annoncent la mise sous sanctions de plusieurs entités impliquées dans l'utilisation d'armes chimiques sur le champ de bataille en Ukraine.** Sont [concernées](#) par ces désignations en vertu du régime de sanctions contre les [armes chimiques](#) : des « troupes de défense radiologique, chimique et biologique » du ministère russe de la Défense, le 27<sup>e</sup> centre scientifique du ministère russe de la Défense et le 33<sup>e</sup> institut central de recherche et d'essais scientifiques du ministère russe de la Défense. Les forces russes ont notamment reconnu avoir utilisé des armes chimiques sur le champ de bataille en Ukraine, en violation de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

## Actualités financières

### Règlementation financière

Selon [Bloomberg](#), les régulateurs du secteur financier britannique s'apprêtent à relâcher certaines règles sur les rémunérations variables dans le secteur bancaire, introduites dans le sillage de la crise financière de 2007-2008. Après avoir déplafonné la rémunération variable dans le secteur bancaire (*bonus cap*) fin 2023, les régulateurs seraient sur le point de publier une consultation portant sur les modalités de versement de ces bonus. Cette consultation viserait notamment à raccourcir la

période durant laquelle la rémunération variable peut être rappelée en cas de manquements et augmenter le seuil d'application de certaines de ces règles (le seuil est actuellement de 500 000 £).

**Le Trésor britannique (HMT) met à niveau la [définition](#) des « bourses étrangères reconnues », statut qui assure aux titres qui y sont négociés un traitement prudentiel préférentiel pour certaines institutions financières.** Un mécanisme découlant du droit européen relatif aux exigences de fonds propres permet aux banques et sociétés d'investissement d'utiliser plus facilement leur exposition à certains titres échangés sur des bourses d'autres juridictions comme des instruments de collatéral ou des ressources financières dans la comptabilité de leurs exigences prudentielles, assurant à ces titres un traitement préférentiel. Si l'UE a reconnu comme équivalents l'Australie, Hong Kong et les États-Unis, le gouvernement britannique n'a pas adopté de décisions d'équivalence en vertu de cette disposition précise, et la consultation du secteur mettait en évidence des critiques sur un champ d'application trop étroit des « échanges reconnus » après le Brexit. Le HMT a donc fait des propositions pour s'assurer que les entreprises britanniques puissent continuer à bénéficier d'un traitement préférentiel pour les titres négociés sur des bourses étrangères. Il propose en particulier de lier la définition de « bourse étrangère reconnue » à des critères existant dans le droit financier britannique (*Recognised Overseas Investment Exchange* ou ROIE) tout en confiant à l'autorité prudentielle (PRA) le soin de fixer des règles permettant d'inclure plus facilement d'autres titres dans ces « échanges reconnus ».

**Le ministère du travail et des retraites (*Department for Work and Pensions*) a lancé une [consultation](#) relative aux régimes de retraite collectifs à prestations définies (*collective defined contribution – CDC*). Ce dispositif, créé en 2021 et parfois dénoncé comme inéquitable, n'a jamais vraiment connu de succès. Cherchant à faciliter le passage à l'échelle des fonds de pensions britanniques à cotisation définie et une plus large adoption de ceux-ci, et en s'inspirant du modèle canadien, le gouvernement entend autoriser la création de CDC multi-employeurs, ce qui permettrait de mutualiser et consolider les régimes de retraite entre différents employeurs et non plus entre filiales uniquement (comme c'est le cas dans l'état actuel du droit). La consultation propose donc de revenir sur l'exclusion des CDC multi-employeurs des dispositions encadrant actuellement les CDC.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :  
[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Londres

Rédaction : SER de Londres

Abonnez-vous : [londres@dgtresor.gouv.fr](mailto:londres@dgtresor.gouv.fr)